

Collection du musée de Salagon 1^{ère} partie officiellement cédée au Conseil général

Vendredi 8 juillet 2011

Il y a 11 ans, le musée de Salagon réhabilité et géré par l'association Alpes de Lumière devenait un musée départemental placé sous la responsabilité du Conseil général des Alpes de Haute-Provence. Les collections du musée étaient jusqu'à présent toujours propriété de l'association.

Ce vendredi 8 juillet 2011, marque donc une nouvelle étape puisque est signée la convention de cession d'une première partie des collections d'Alpes de Lumière au Conseil général.

15 000 objets, environ 38 000 photos, plus de 3 000 livres témoins de la vie rurale en Haute-Provence

Les collections fondatrices du musée de Salagon ont été réunies par l'association Alpes de Lumière à l'initiative de son fondateur, Pierre Martel. Elles témoignent de la vie rurale en Haute-Provence, de la fin du XIX^e siècle aux années 1960. La collection comprend essentiellement de l'outillage agricole, des outils de l'artisanat et des objets de la vie domestique. A ces objets s'ajoutent des documents photographiques et iconographiques, des archives écrites et sonores, des livres et revues. La collection bénéficie de l'appellation « Musée de France ».

Une collection en cours de numérisation et donnée à titre gratuit

Afin de la conserver, la collection est en train d'être inventoriée et numérisée par le Conseil général. Le transfert d'Alpes de Lumière au Département se fera au fur et à mesure de son traitement documentaire et scientifique. Chaque versement sera matérialisé par un avenant signé entre le Département et l'association. L'avenant signé ce vendredi 8 juillet 2011 comporte la cession de 3133 ouvrages, 684 cartes postales et 1239 objets. L'association fait don au Département à titre gratuit de l'ensemble des collections qui lui appartiennent.

Contact : Natacha Bineau
Tél : 04 92 30 04 03
n.bineau@cg04.fr